

Monsieur Fabrice BRUN

Député de l'Ardèche

*Membre de la Commission des finances, de l'économie générale
et du contrôle budgétaire*

Madame Brigitte BAULAND

Députée suppléante

M. Christophe CASTANER, Ministre de l'Intérieur

Ministère de l'Intérieur

Place Beauvau

75 008 PARIS

Nos réf : FB/FL 266 - 06 - 2020

Aubenas, le 9 Juin 2020

Monsieur le Ministre,

Depuis quelques jours nos forces de police et de gendarmerie font l'objet de critiques d'une rare violence et d'amalgames qui jettent le trouble non seulement dans leurs rangs, mais plus largement chez l'ensemble de nos concitoyens. Les propos extrêmement graves et les comportements inquiétants auxquels nous assistons m'amènent à vous écrire aujourd'hui.

À l'heure où certains jettent l'opprobre sur nos forces de l'ordre, il me semble indispensable que les pouvoirs publics, l'exécutif comme législatif leur réaffirment leur soutien.

Les appels à la haine contre les policiers et les gendarmes ne sont en effet pas tolérables.

S'il est indispensable de lutter contre toutes les formes de racisme dans notre pays, il est inacceptable d'accuser l'État et les forces de l'ordre de racisme « systémique » ou « institutionnel ».

Il y a dans notre pays 250 000 policiers et gendarmes de tous âges, de tous grades et de toutes origines. La police et la gendarmerie françaises sont l'exact reflet de notre société.

Les actes inadmissibles de quelques-uns ne sauraient entacher le travail remarquable de l'immense majorité de ceux qui, au quotidien, assurent le maintien de l'ordre public et la sécurité des Français. Tout dérapage, toute bavure, appelle des sanctions, dans la plus grande transparence.

Ce qui se passe aujourd'hui, les appels à la haine « *anti-flics* », les amalgames honteux entre la situation américaine et la situation française, les amalgames inacceptables entre le comportement répréhensible de certains policiers et la police entière, tout cela n'a pas lieu d'être.

Nos forces de l'ordre méritent d'être respectées, car ne l'oublions pas la sécurité est la première des libertés.

Cela signifie davantage de moyens pour mieux les équiper et les protéger afin qu'elles puissent assurer leurs missions dans de bonnes conditions.

Cela signifie aussi qu'il ne faut pas céder aux amalgames venant de la part de ceux qui veulent les discréditer, tout en étant bien évidemment exemplaire lorsqu'il s'agit de sanctionner les manquements à la déontologie.

Depuis les attentats de 2015, nous avons pu compter sur le dévouement des forces de l'ordre, dans la lutte contre le terrorisme, à l'occasion de manifestations sportives de masse comme l'euro 2016 et lorsqu'il fallait maintenir l'ordre lors des mouvements sociaux des automnes 2018 et 2019.

Il est dans ce contexte particulièrement injuste de ne pas soutenir nos policiers et nos gendarmes lorsqu'ils sont attaqués, dénigrés dans leur ensemble pour les débordements de quelques-uns.

Vous remerciant par avance de l'attention de que vous porterez à ce courrier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche

